



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Effets redistributifs de la politique agricole commune

Madame Ève Fouilleux

Abstract

Economic transfers due to the common agricultural policy

This study focuses on the notion of real economic transfers between the member states of the European Community (analysis of the period 1974 to 1991 and prospective analysis for 1996 and 1999).

Résumé

Cette étude a pour objet l'analyse des transferts économiques réels liés à la Politique Agricole Commune entre les douze Etats-membres de la CEE (analyse de la période 1974-1991, et simulations aux horizons 1996 et 1999).

Citer ce document / Cite this document :

Fouilleux Ève. Effets redistributifs de la politique agricole commune . In: Économie rurale. N°222, 1994. 48 heures - 48 thèses d'Économie et de Sociologie Rurales. p. 8;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4915>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_222_1_4915

Fichier pdf généré le 26/03/2019

EFFETS REDISTRIBUTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (1)

Eve FOUILLEUX

Ingénieur Agro-économiste (Rennes 1993)
Actuellement en DEA d'Etudes Politiques (IEP Grenoble)
Montgardier
38410 Uriage-Les-Bains

Mots-clés : transferts économiques, retour budgétaire, PAC, GATT.

Etude réalisée sous la direction du Professeur L.P. Mahé (Station INRA-ESR Rennes)
et de C. Goudounèche (Direction de la Prévision - C4, Ministère de l'Economie et des Finances, Paris).

Résumé : Cette étude a pour objet l'analyse des transferts économiques réels liés à la Politique Agricole Commune entre les douze Etats-membres de la CEE (analyse de la période 1974-1991, et simulations aux horizons 1996 et 1999).

ECONOMIC TRANSFERS DUE TO THE COMMON AGRICULTURAL POLICY

Summary : *This study focuses on the notion of real economic transfers between the member states of the European Community (analysis of the period 1974 to 1991 and prospective analysis for 1996 and 1999).*

L'avantage ou le désavantage d'appartenir au marché commun agricole pour un Etat-membre de la Communauté européenne peut se mesurer par son retour budgétaire. Or, cette "mesure" est partielle car elle ignore les effets induits par les prix garantis de la PAC : chaque pays perçoit le fait de vendre ou d'acheter sur le marché communautaire un produit donné à un prix soutenu par rapport au cours mondial, comme un avantage ou un désavantage selon la situation de son solde exportable pour ce produit. La présente étude, qui s'appuie sur la maquette ERPAC de la Direction de la Prévision, s'attache à quantifier les effets redistributifs de la PAC par un outil plus large que le retour budgétaire : le transfert économique réel, intégrant l'impact du soutien par les prix. Par exemple, le transfert économique total de la France s'élève à 1565 millions d'Ecus en 1991, alors que son retour budgétaire indique une perte de 181 millions d'Ecus !

Avant la réforme...

Ces dernières années, les trois bénéficiaires majeurs des mécanismes de la PAC ont été l'Irlande (du fait de sa spécialisation en produits animaux), la France (gros exportateur en céréales, sucre et oléo-protéagineux), ainsi que la Grèce (grâce aux aides aux produits méditerranéens du FEOGA Garantie) ; pour chacun, le transfert économique total calculé par ERPAC est supérieur à 1500 millions d'Ecus en 1991. Par contre, les Etats les plus contributeurs à la PAC sont l'Allemagne et l'Italie (leur transfert total est inférieur à - 2500 millions d'Ecus en 1991).

Réforme de la PAC et budgétisation des transferts

La nouvelle PAC modifie en profondeur les mécanismes de soutien au marché agricole par une forte baisse des prix garantis, associée à des mesures de régulation quantitatives obligatoires compensées par des aides directes. A l'échéance de 1996, l'amoindrissement considérable des transferts liés aux prix garantis est très défavorable aux pays fortement exportateurs sur le marché communautaire (France, Irlande), et plutôt favorable aux pays importateurs (Italie, Espagne) ; la part des transferts d'origine budgétaire s'accroît, favorisant du fait de la structure

des aides compensatrices, les Etats-membres possédant des cheptels primaires importants et de vastes superficies en grandes cultures (France, Espagne). Au total, l'Espagne dont le transfert total est multiplié par plus de 4 entre 1991 et 1996 apparaît comme la grande bénéficiaire de la réforme ; la Grèce améliore aussi notablement (76%) son transfert total. La France, profitant de ses avantages comparatifs, améliore son transfert total de 40 % entre 1991 et 1996, malgré la chute de son avantage lié aux prix garantis. L'Allemagne, quant à elle, demeure le plus gros contributeur à la PAC à cause du poids de sa clé budgétaire.

Horizon 1999 : poursuite des tendances dessinées par la réforme

Nous avons étudié les conséquences du compromis de Blair House sur les transferts entre Etats-membres à partir d'hypothèses précises de mise en conformité de la PAC. Selon nos simulations, la France, la Grèce et l'Espagne (troisième grand bénéficiaire de la PAC en 1999), continuent de voir leur avantage d'appartenance au marché commun agricole augmenter à l'horizon 1999. Les Pays-Bas subissent une perte de 275% sur leur transfert total entre 1996 et 1999 ; cependant, les grands perdants demeurent l'Italie et l'Allemagne.

La maquette ERPAC est un élément intéressant de décodage des débats communautaires : chacun des Etats-membres a plus ou moins intérêt à des variations des prix institutionnels ou à un changement d'instrument de politique économique, en fonction du produit concerné et de sa situation intérieure. En attribuant à l'augmentation des prix garantis la valeur sociale d'un bien public, l'approche par les transferts économiques mise en œuvre dans cette étude permet un éclairage des négociations du type "Paquet-Prix" (où chacun cède un peu sur un secteur pour mieux se rattraper sur un autre)...

1 - Fouilleux E. *Les effets redistributifs de la Politique Agricole Commune ; Etat des lieux de 1974 à 1991, Prospective pour 1996 et 1999.* Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, INRA Station ESR, Octobre 1993, 227 p.